

PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 JUIN 2025 - 19 h 00

PRÉSENTS : Laurent MARTINEZ, Philippe DESCHODT, Pascal ROUSSEAU, Donato MIRAGLIA, Bernard DELEMER, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Éric EGO, Régis NOTOT, Quentin BERNARD, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Séverine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Mme Cathy NOTOT-GOS, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Frédérique FERREIRA, Martine DELZENNE, Sylvie ROUSSELLE, Audrey VERHAEGHE (arrivée à 19h10), Sandrine SPARTY, Jocelyne MALFIGAN

ABSENT :

ABSENTS EXCUSÉS :

ONT DONNÉ PROCURATION : Mélanie DELANNOIS à Valérie GOUPY - Brigitte WAMBRE à Jocelyn OGER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Carole HURIAU

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

25 PRESENTS – 27 VOTANTS

FINANCES

1. Approbation du CFU.
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
2. DM N°1
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
3. Tarification des photocopies au public et aux associations
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
4. Financement opération « AMI 2025 »
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
5. Révision N°3 de l'AP/CP pour la construction d'une plaine sportive couverte et la modernisation du terrain de football (opération 412)
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
6. Révision N°2 de l'AP/CP pour le réaménagement de la place Charles de Gaulle (opération 522)
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

AFFAIRES GENERALES

7. Composition Jury criminel suite au tirage au sort
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
8. Désaffectation d'un bien communal sis 2 rue Loseleur – 59870 Marchiennes (ancienne perception)
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
9. Déclassement d'un bien communal sis 2 rue Loseleur – 59870 Marchiennes (ancienne perception)
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour
10. Cession d'un bien communal sis 2 rue Loseleur - 59870 Marchiennes (ancienne perception)
Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

11. Déclassement d'un bien communal sis 20 et 22 rue Jean Jaurès – 59870 Marchiennes

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

12. Tarifs location salle des fêtes

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

13. Tarifs location salle Moïse Dufour

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

14. Accord local reconstitution du conseil communautaire

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

15. Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

16. Attribution subvention au secours populaire

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

17. Convention de mise en œuvre chantier insertion pour entretien terrain espaces verts

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

RESSOURCES HUMAINES

18. CET (Compte Epargne Temps) – Limite d'alimentation de jours par année civile

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

19. Contrat d'apprentissage

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

20. Adhésion au dispositif interne de signalement des atteintes à l'intégrité, des actes de violence, de harcèlement, de discrimination, d'agissement sexistes, de menaces ou tout autre acte d'intimidation, du CDG59

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

21. Révision des Lignes Directrices de Gestion (LDG)

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

22. Modification du RIFSEEP – Ajout des agents contractuels parmi les bénéficiaires

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

23. Adoption de la charte du télétravail

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

24. Création d'un poste d'agent contractuel aux services techniques

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

25. Création de 7 postes d'agents contractuels au service EAJ

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

26. Création d'un emploi permanent en CDI pour le poste RH/compta-paie

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

27. Création de 2 emplois non permanents au PRJ à l'occasion des vacances scolaires

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

28. Création d'un emploi non permanent (20H) pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du Point-Rencontre-Jeunesse à l'occasion de l'année scolaire 2025/2026

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

29. Création d'un emploi saisonnier de surveillant de baignade – ALSH et PRJ

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

30. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité du service espaces verts

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l'unanimité – 27 voix pour

31. Convention de mise à disposition personnel communal au profit du CCAS

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l’unanimité – 27 voix pour

ENSEIGNEMENT-ANIMATION-JEUNESSE

32. Périodes de fonctionnement des différents ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) vacances scolaires 2025/2026

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l’unanimité – 27 voix pour

33. Règlement intérieur cantine et ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l’unanimité – 27 voix pour

34. Tarifs cantine et différents ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l’unanimité – 27 voix pour

35. Convention « Camping chéri »

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l’unanimité – 27 voix pour

36. Convention restaurant « Le Colvert »

**Décision du Conseil Municipal – Adopté à la majorité – 25 voix pour – 2 abstentions
(M. Oger – Mme Wambre)**

37. Projet Educatif Local

Décision du Conseil Municipal – Adopté à l’unanimité – 27 voix pour

Certifié exact, le 13 juin 2025



Le Maire,
Laurent MARTINEZ